

## Compte rendu du Conseil municipal

L'an deux mil vingt, le 11 février, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MORNAY-BERRY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. THIBAUT Christian, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 4/2/2020

Mme Danièle VACHERON,  
Messieurs Christian THIBAUT, Michel VACHERON, Jean-Pierre COLLIN, Laurent THIBAUT Jean Pierre BERGER

Pouvoir de Mme Marie José DEBRAS à Danièle VACHERON

Pouvoir de M. Guy LACOUDRE à M. BERGER

M. Jean-Pierre COLLIN est nommé secrétaire

### **Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel Cosoluce**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services informatique arrive à échéance et qu'il y a lieu de le renouveler.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de renouveler ce contrat pour 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, contrat qui sera renouvelé tacitement chaque année par périodes d'un an dans la limite de 3 ans.

Le d'un coût global se chiffre 752.53 € H.T, soit 903,04 € TTC montant qui sera révisé suivant les conditions appliquées à l'article 5 du contrat.

Monsieur le Maire est mandaté pour renouveler ainsi que pour signer ledit contrat.

Adopté à l'unanimité

### **Remboursement par Groupama (porte fracturée lors d'un cambriolage)**

Vu le cambriolage dans la salle des associations qui a eu lieu le 5 octobre 2019

Vu le dépôt de plainte effectué le 8 octobre 2019 en gendarmerie de Baugy

Vu la déclaration de sinistre faite le 5 octobre 2019 auprès de Groupama assureur de la commune

Considérant qu'il y a lieu de procéder au remplacement de la porte fracturée,

Groupama a envoyé un chèque de dédommagement de 1 320 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce chèque et autorise le Maire à l'encaisser sur le budget 2020

Charge Monsieur Le Maire d'effectuer toute démarche relative à l'exécution de la présente délibération,

Adopté à l'unanimité

### **Travaux des trottoirs autour de la salle des fêtes**

Vu les diverses réunions de la commission « travaux » pour envisager la réfection des trottoirs autour de la salle des fêtes

Vu les 3 devis présentés (TTC) de CTM 10 920 € ; BOUBAT 12781€ et BOUDOT 14 188 €

M. Berger demande des explications quant aux variations de prix sur les devis de CTM : épaisseur du décapage, évacuation des déblais, longueurs des bordures à changer, aménagement d'un bateau pour piétons

M. le Maire et Laurent THIBAUT sortent de la salle au moment du vote.

Il est précisé que le décapage portera sur 125m<sup>2</sup> à 8,30€ en 15cm d'épaisseur

Le devis de CTM est adopté à 4 voix et 2 abstentions

*NDLR : le quorum n'étant pas atteint (4 membres présents), le vote sera de nouveau soumis lors d'une prochaine séance.*

### **Divers**

- La pierre du balcon sera remplacée par M. Casamayor en février
- Travaux rue Ribouillère, rue Bourbonnoux et cour d'en bas : la commande sera passée sous réserve que le montant du devis initial soit maintenu
- Plancher salle polyvalente : un devis sera demandé pour faire mettre du lino ou plancher flottant
- Mare de la saclée : le terrain est clôturé, le bornage visible
- Logement 5 rue de la mairie : plusieurs visites ont été faites mais aucune n'a donné de suite positive, les loyers des autres logements couvrent les emprunts réalisés pour les travaux de voirie

- Logement 1 rue de la mairie : un plombier doit intervenir pour la chaudière
- Club bouliste : la présidente demande de faire étaler du sable derrière la salle des fêtes pour faire une 2<sup>ème</sup> piste de boules  
Elle n'avait pas prévu de demander de subvention en 2020, mais M. le Maire lui propose d'accorder 50€ pour apporter une reconnaissance symbolique
- Des travaux sont prévus sur le camion communal ainsi que sur le tracteur tondeuse
- Une épicerie ambulante « la tournée des grands ducs » passera les lundis matin sur la commune
- Le Maire informe les membres que la sous préfecture a adressé en mairie une copie du courrier que M. BUSCH a envoyé à M Macron pour lui faire part de certaines doléances quant à l'entretien de la commune. Réponse a été faite à la sous-préfecture.

Ont signé les membres présents

Christian THIBAUT,

Michel VACHERON,

Jean-Pierre COLLIN,

Laurent THIBAUT

Jean Pierre BERGER

Danièle VACHERON,